

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce cinquième jour de février 2020 (05/02/2020) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet      Lucie Geoffrion      Serge Trudel  
Gaétan Beauchesne

Sont absents : Robert Tessier, Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2020-02-022**      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020.
4. Présentation des comptes.
5. Demande de soutien financier – Club de l'Âge d'Or Affilié de St-Roch-de-Mékinac.
6. Avis de motion et dépôt de projet du règlement 014-2020.
7. Correspondance :
  - Gouvernement du Québec – Environnement
  - MTQ – Programme d'aide à la voirie locale.
8. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis.
9. Congrès de la COMBEQ 30 avril, 1-2 mai 2020.
10. Formation « Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme ».
11. Bibliothèque – Formation en ligne « La mobilité à votre portée ».
12. Bibliothèque – Abolition des frais de retard.
13. Soumission de Test Tech Inc – Chloration route 155.
14. Achat de pantalon protecto hip .
15. Adoption rapport sur les activités de l'année 2019 du S.S.I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.
16. Achat camion.
17. Varia.
18. Période des questions.
19. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-023**      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020

Il est proposé Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-024**      Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de janvier 2020 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu que des comptes au montant de 104 139.91 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 104 139.91 \$ sont disponible en date du 05 février 2020.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2020-02-025** Demande de soutien financier – Club de l'âge d'Or Affilié de St-Roch-de-Mékinac

**ATTENDU** la demande de soutien financier de 600 \$ du Club de l'Âge d'Or de notre municipalité;

**ATTENDU** que les augmentations des coûts des biens et services, les frais de dépenses que doit subir le club de l'Âge d'Or;

**ATTENDU** la nécessité d'un Club de l'Âge d'Or dans notre municipalité.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Marlène Doucet

et résolu ce qui suit :

- accepter cette demande de soutien financier de 600 \$

-Adoptée-

Gaétan Beauchesne, conseiller par la présente :

- donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 014-2020 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.
- dépose le projet de règlement numéro 014-2020 décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux.

Le dépôt de la correspondance est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Serge Trudel.

**Résolution 2020-02-026** Rapport de l'inspecteur et environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de janvier 2020.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-027** Congrès de la COMBEQ 30 avril, 1-2 mai 2020

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Véronique Baril à assister au congrès de la Combeq qui se tiendra à La Malbaie le 30 avril, 1-2 mai 2020;
- d'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 630 \$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements, de repas et d'hébergement pour assister à ce congrès.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-028** Formation « Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme »

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Véronique Baril à s'inscrire à la formation « Les droits acquis et les règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme » qui aura lieu le 22 et 23 avril à Trois-Rivières;
- d'autoriser le paiement du coût d'inscription au montant de 570.17 \$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacements, de repas pour assister à cette formation.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-029** Formation en ligne « La mobilité à votre portée »

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu ce qui suit :

- autoriser Lise Bérubé, bibliothécaire à suivre cette formation en ligne le 6 février 2020;
- de rémunérer les heures de la formation à Lise Bérubé.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-030** Bibliothèque – Abolition des frais de retard

**ATTENDU** le mouvement pour l'abolition des frais et amendes en bibliothèque;

**ATTENDU** qu'en général la bibliothécaire doit annuler les frais de retard pour diverses raisons;

**ATTENDU** que les frais de retard qui sont dû sont minimes.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Lucie Geoffrion

et résolu d'abolir les frais et amendes en bibliothèque.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-031** Soumission de Test Tech Inc –  
Chloration route 155

**ATTENDU** la soumission de la compagnie Test Tech Inc. de Saint-Augustin-de-Desmaures, numéro 19 0535-01;

**ATTENDU** que cette soumission est pour la chloration sur la route 155 au coût de 1 924 \$, les échantillons requis (2) au coût de 60 \$ chacun.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Marlène Doucet

et résolu d'accepter cette soumission.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-032** Achat de pantalon Protecto hip

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Serge Trudel

et résolu d'autoriser la dépense de 199.99 \$ pour l'achat de pantalon Protecto hip (botte cuissard) pour l'employé municipal.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-033** Adoption rapport sur les activités de l'année 2019 du S.S.I de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Lucie Geoffrion et résolu d'accepter le rapport sur les activités de l'année 2019 du S.S.I. de la Régie intermunicipale d'incendie de la Vallée du Saint-Maurice.

-Adoptée-

**Résolution 2020-02-034** Achat camion

**ATTENDU** que la municipalité désire changer son camion Ford F-150 2014;

**ATTENDU** que ce camion a besoin de quelques réparations afin de l'échanger contre un plus récent.

Il est proposé par Lucie Geoffrion appuyé par Marlène Doucet et résolu ce qui suit :

- autoriser le maire Guy Dessureault à faire les démarches nécessaires pour faire réparer le camion et à visiter des concessionnaires pour l'achat d'un camion neuf Ford F-150.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Serge Trudel, appuyé par Lucie Geoffrion. Il est 19 heures 22.

\_\_\_\_\_  
Guy Dessureault, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »*